

Auvergne laïque

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 427 • MARS 2011



**Les catalogues
UFOLEP
Randos et Cyclos
vous attendent
à la FAL !**



ÉDITO

Les militants qui ont suivi les JERF (journées d'études des responsables fédéraux) de la Ligue qui viennent de se tenir ont planché sur la place et le rôle de la culture dans le projet de la Ligue, "Faire société". Une question au cœur de la refondation et de la préoccupation politique de la Ligue, une question que son fondateur Jean Macé avait en perspective : l'école et la culture comme clés de l'émancipation sociale et intellectuelle ; la culture comme moteur de la démocratie. Une question à propos de laquelle Condorcet écrivait : "Même sous la Constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave... Nous ne désirons pas que les hommes pensent comme nous, mais qu'ils apprennent à penser par eux-mêmes."

Une réflexion qui tombe à point nommé, illustrée par l'actualité... ce que l'on peut appeler l'éveil civique du peuple tunisien. Même si rien n'est encore gagné, une évidence s'impose : les islamistes ne sont pas à l'origine de cette révolte, mais une jeunesse en quête de vie, de liberté, de bonheur qui se révolte contre une dictature qui trouvait sa justification comme rempart à l'islamisme qui prend le train en marche... une jeunesse qu'instruction et culture ont émancipée et rendue avide de démocratie et de nos valeurs de laïcité. Valeurs soumises à d'inquiétantes dérives à travers un récent discours de la nouvelle présidente du FN ou de prises de positions de tous bords, de toutes formations politiques qui reproduisent des discours plus diffus qui visent à faire de la laïcité autre chose que ce qu'elle est et pour qui la laïcité serait un gage qui permettrait que nos regards ne soient pas blessés par certaines pratiques musulmanes actuelles...

Avec notre culture, faisons de notre pays une République fraternelle, humaine et ouverte... et méditons la définition de J.-M. Tjibaou : "La culture est sans doute ce qu'une communauté humaine hérite, adopte et invente pour trouver des issues aux crises de son époque... et ma culture est pour l'essentiel devant moi."

**Gérard Chanel,
le 10 février 2011**

CULTURE ET DÉMOCRATIE

Les nouveaux défis

Qu'on en retienne le périmètre le plus large : "Un Homme cultivé est un Homme qui se situe"⁽¹⁾ ou des dimensions particulières (connaissances, arts, sciences, techniques, traditions...), la culture est constitutive du projet d'éducation au suffrage universel de la Ligue de l'enseignement, de sa dimension émancipatrice républicaine et démocratique. Compte tenu de l'état de la société française en 2011 et des éléments relevant de la culture, il est naturel et salubre pour la Ligue de s'interroger sur le travail de la culture dans son projet.



Le musée d'Orsay.

C'est au début des années quarante que la Ligue entreprend de fonder les éléments de sa politique culturelle, pour l'essentiel autour de l'accompagnement de la démocratisation par la diffusion culturelle, la médiation et l'éducation artistique. Elle confirmera cette démarche avec des interrogations croissantes sur les limites des politiques institutionnelles de démocratisation et le souci de croiser enjeux et actions avec l'école, identités et projets territoriaux.

Les années 1980/2010 sont marquées par une évolution spectaculaire de la vie culturelle. Une action publique décuplée avec des acteurs sans cesse plus nombreux fait de la France un des pays les mieux pourvus en initiatives de toute nature. Par ailleurs, la numérisation de la société transforme de manière inédite les conditions de production, diffusion, transmission, création et appropriation de la culture. La mondialisation a une dimension culturelle autant qu'économique, à travers des industries culturelles qui se développent, en même

temps que le tissu industriel classique de notre pays s'appauvrit.

Pourtant, dans ce contexte, malgré les investissements publics et la variété et le nombre des initiatives, la démocratisation culturelle dans son sens et sa forme classiques reste confinée au mieux à 20 % de la population. L'action culturelle est toujours le fait de plusieurs domaines séparés, fruit de la séparation de 1959 entre Culture, Éducation nationale et Jeunesse. Seules des tentatives de politiques publiques par "publics" ou par territoires ont permis d'entrevoir autrement la question de la culture... et des cultures, mais aussi de l'éducation, de la jeunesse, de l'habitat... La France a mal à sa diversité... culturelle. On pourrait ajouter qu'elle a très mal à sa diversité sociale et à sa cohésion et que sa qualité démocratique est menacée... Pourtant elle a signé la Déclaration universelle sur la diversité culturelle en 2001 déjà et elle n'en fait pas grand-chose, tant au plan des institutions qu'au plan des acteurs volontaires que nous sommes.

Pourtant, cette déclaration offre un cadre nouveau pour donner un nouveau souffle à l'articulation entre culture et démocratie. Dans la mondialisation, qu'il apparaisse chaque jour plus urgent de civiliser, avec l'accélération de la circulation des idées, des cultures, des références et des représentations, le rapport à la culture et aux cultures est un des éléments essentiels pour vivre en paix dans une époque incertaine, complexe. Plus que jamais, "la culture ne vaut que par ce que valent les mains qui la tiennent". Chacun a besoin d'être

reconnu dans une identité multiforme pour pouvoir se reconnaître dans des cadres collectifs. L'entrée dans un monde commun se fait à la fois par la transmission des dimensions essentielles de la condition humaine et la capacité à en imaginer les contours à venir. Entre patrimoine et projet, entre partage et imagination, se joue le travail de la culture. Partage des valeurs démocratiques et imagination de nouvelles formes pour l'humanité en marche, pour un progrès social à nouveau possible.

Nous sommes dans l'épuisement d'une partie des formes anciennes du travail de la culture. Les formes qui émergent nous échappent aussi car elles sont souvent de l'ordre des rapports individuels ou communautaires qui n'éprouvent aucun besoin d'un cadre plus vaste. Dans ce défi que la Ligue a mis en lumière lors de son dernier congrès et pour lequel elle s'engage à travailler, la part de la culture est immense. Peut-elle alors se confiner à un cinquième de la population ? Le défi semble hors de portée des formes actuelles d'action culturelle et d'éducation artistique.

Que faut-il renouveler, inventer, combiner autrement, transformer, rassembler, oublier, faire jaillir... pour que la Ligue mobilise la culture pour faire société ? Sommes-nous prêts, organisés, outillés pour mettre le travail de la culture au cœur de notre projet politique : "Faire société !" ?

Éric Favay, secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement

(1) Jean Lacroix, philosophe.

"Faire société"

La FAL 63 présente le **Manifeste de la Ligue de l'enseignement**

- avec une lecture publique par l'ATR
 - l'intervention d'Éric Favay, secrétaire général adjoint de la Ligue
- le vendredi 8 avril
à 20 h 30
salle Le Galion à Gerzat**



RENDEZ-VOUS

UFOLEP

- 6 mars : national cross UFOLEP à Relecq-Kerhuon (29)
- 13 mars : tournoi de badminton double mixte à Aulnat et le 20 mars à St-Amant-Tallende
- 13 mars : rallye escalade au gymnase Robert-Pras à Clermont-Fd
- 26 mars : tournoi de badminton jeunes à Saint-Genès-Champagnelle

- 3 avril : départemental de tir à l'arc au Mont-Dore

USEP

- 16 mars : journée USEP/ACTE (enfants malades) à Super-Besse
- 18 mars : journée départementale de ski de fond à Super-Besse
- 24, 25, 31 mars et 1^{er} avril : journées départementales et régionales de course d'orientation à Vulcania

- 5 avril : journée départementale danse à la Maison des congrès à Clermont-Fd
- 6 avril : animation pédagogique pétanque à Gerzat
- 7 avril : journée départementale cirque/acrosport à Cournon-d'Auvergne

Service éducation jeunesse culture

- Du 7 mars au 23 avril : exposition photos Marielsa Niels à Vic-le Comte, salle du Couvent des Dames

- 15 mars : Les Chaises d'Eugène Ionesco à la Comédie de Clermont-Fd
- 17 mars à la Maison de quartier de Champrat à Clermont-Fd et le 24 mars à Thiers : *Ne m'appellez plus jamais mon petit lapin*
- 19 mars : stage danses simples-animations et fêtes, salle Leclanché à Clermont-Fd

AUBIAT • BEAUMONT • BLANZAT • CHADIEU • MARINGUES • MÉNÉTROL • PONT-DU-CHÂTEAU • RIOM LOUBEYRAT • **ST-BONNET-PRÈS-RIOM** • VERTAIZON



ALSH Saint-Bonnet-près-Riom : chaque jour pour les enfants... une variété motivante

ALSH : accueil de loisirs... Loisirs : pensons vacances... ou... mercredi. À Saint-Bonnet, on a vu plus, on a vu mieux. À l'opposé d'un dogmatisme Darcos et de sa stupide semaine de quatre jours aux contours exclusivement comptables, depuis longtemps, la municipalité a perçu le temps de l'enfant dans sa globalité. Le bien-être de l'enfant n'est pas ici qu'une "lourde dépense" comme le serinent sans cesse de distingués économistes dont la tête penche à droite, mais un investissement social, un pari sur l'avenir. Pour cela, la symbiose est totale et l'harmonie recherchée entre l'école, l'ALSH, le personnel municipal, les animatrices. L'accueil pendant le temps périscolaire est une activité originale de l'ALSH Saint-Bonnet où "le temps de restauration est un temps d'animation" pour reprendre les propos militants de Fabienne Vergne, actuelle directrice de la structure : les ATSEM et agents d'entretien sont titulaires du BAFA et deviennent, le moment venu, personnel d'animation. C'est aussi parce que les effectifs scolaires sont en hausse constante que des services de repas et d'accueil décalés ont dû être instaurés, justifiant ainsi les animations mises en place. L'accueil du mercredi est organisé à la demi-journée (sauf jours de sortie) avec inscription au mois et inclut obligatoirement

le repas : le tarif est établi en fonction du quotient familial. L'information des familles avec un retour aléatoire reste la partie problématique de son fonctionnement et demande une vigilance constante de la directrice chargée des inscriptions. L'accueil pendant les vacances est proposé huit semaines par an. La facturation de cette prestation est régie directement par les services de la FAL, l'encadrement assuré par des vacataires recruté(e)s par la directrice. Bien intégré à la vie locale et fort de son vécu, l'ALSH suscite et reçoit un nombre suffisant de candidatures et répond aux besoins sans difficulté majeure. L'ALSH de Saint-Bonnet-près-Riom, de par son volume d'activité, est localement "incontournable". Sans être idylliques (augmentation des effectifs, capacités d'accueil au seuil de saturation, salle d'accueil sans point d'eau, locaux administratifs à l'écart de l'activité), les conditions de travail sont favorisées par un budget "convenable", par de bonnes relations au sein de l'équipe, avec la municipalité et avec les parents. Certes, on peut, à Saint-Bonnet comme ailleurs, regretter la faible indemnisation des animatrices BAFA et le temps sans cesse plus important passé en activités paperassières imposées par la CAF.

Pratique

Lieux de fonctionnement - Salle d'accueil à l'école du village. Accueil administratif dans l'ancienne école/mairie, mais trop petite et devenue hors normes pour les activités.

Effectifs et fonctionnement - Pendant le temps périscolaire, 40 à 50 enfants sont concernés et accueillis de 7 h à 8 h 20.

Entre les services de restauration (150 convives à rassasier quotidiennement dont 50 d'âge maternel), les activités sont proposées, mais non obligatoires de 11 h 30 à 13 h 20.

Le soir, de 16 h 30 à 18 h 30 (les enfants de maternelle préinscrits à l'accueil sortent à 16 h 20). Départ à la demande.

Le mercredi, une trentaine d'enfants sont accueillis de 7 h 15 à 18 h 30 à la demi-journée.

Les activités de vacances touchent 20 à 40 enfants (hiver, Pâques et Toussaint) et de 70 à 80 enfants en juillet.

Encadrement - 11 personnes secondent la directrice salariée de la FAL pour assurer l'encadrement des enfants, personnel municipal pour le temps périscolaire et mercredis, animatrices recrutées par la directrice pour les vacances.

Activités - Fondées sur le respect des rythmes de vie de l'enfant, les activités ont vocation à ne pas trop charger son emploi du temps. Journal trimestriel, jardinage (avec l'aide des agents communaux), réseau intercommunal de lecture, randos "découverte du village à vélo", rencontres intercentres (Pompignat, Aubiat, Volvic) font les temps remarquables du calendrier de l'année.

Vœux - Qu'un temps d'étude soit possible après la classe pour les enfants qui souhaitent faire leurs devoirs (aménagement d'un lieu approprié et encadrement spécifique). Qu'en organisant un partage des tâches, la municipalité libère la directrice d'une partie de ses activités de gestion ou paperassières. Que la salle d'accueil devienne neuve et confortable tel le carrosse de Cendrillon sortant de la citrouille. Que l'ALSH continue sur la belle voie qui est la sienne et œuvre encore longtemps au service des enfants de Saint-Bonnet-près-Riom.



"Lire et faire lire" sur plusieurs fronts

"Lire et faire lire" met en relation, dans le cadre des projets d'école, de petits groupes d'élèves et des retraités bénévoles autour de la lecture-plaisir. Ce programme répond à deux objectifs complémentaires : un objectif d'échanges intergénérationnels et un objectif éducatif et culturel complémentaire à ceux visés par les enseignants.



Signature d'une convention

La FAL 63, l'UDAF, la Ville de Clermont-Ferrand et l'inspection académique s'associent pour favoriser le développement du dispositif "Lire et faire lire" dans les écoles publiques clermontoises et pour faciliter la tâche des équipes pédagogiques dans l'organisation de ce programme périscolaire.

"Nous aurions pu signer cette convention dans le bureau du maire en toute discrétion, mais Monsieur le Maire et moi-même avons tenu à ce qu'elle se déroule dans les grands salons de l'hôtel de ville de Clermont, avec toute la lumière que mérite le dispositif « Lire et faire lire » et en présence de tous les acteurs de cette opération remarquable." Dès l'ouverture de la cérémonie, Madame Chapon, adjointe

aux affaires scolaires, a donné le ton, à la fois officiel et amical, qui régnait le mercredi 19 janvier, lors de la signature liant pour cinq ans les quatre partenaires précédemment cités.

Outre Madame Chapon, la Ville de Clermont était représentée par Philippe Bohelay, adjoint et par les responsables du service de la vie scolaire ; l'UDAF était représentée par Madame Françoise Bas, vice-présidente et par Monsieur Frédéric Adolph, directeur départemental ; l'inspection académique par Monsieur Philippe Léotoing, adjoint à Monsieur l'Inspecteur d'académie et par Bruno Benazech, inspecteur départemental de l'Éducation nationale ; la FAL par son président Gérard Chanel, son directeur, Frédéric Rideau et le coordonnateur départemental Philippe Beraud.



Journée départementale de formation

À l'initiative du comité départemental de pilotage, une trentaine de lectrices et de lecteurs bénévoles se sont retrouvés à la Maison des sports de Clermont le mercredi 2 février pour une journée de formation. Après un moment d'échanges entre les participants, Florence Vidal (librairie Papageno) et Christine Fournet-Fayas, conseillère pédagogique, ont présenté l'actualité de la littérature jeunesse et animé une discussion passionnée autour de quelques titres remarquables (voir ci-contre). L'après-midi, Monsieur Beaufort a, quant à lui,

présenté l'Association française du livre dont il est membre et proposé des albums plus "classiques" de la littérature enfantine.

TITRES CONSEILLÉS AUX LECTEURS

- La princesse parfaite (T. Magnier)
- Moi Ming (Rue du Monde)
- Pégase et Bellerophon (Milan)
- Le roman de Renart (Milan)
- Je vais te manger (Milan)
- Toc ! toc ! Qui est là ?
- Le garçon qui ne connaissait pas la peur
- Le pépé de mon pépé
- C'est un secret
- La piste aux étoiles
- Les voyages d'Ulysse
- L'enfant dans la tempête

Convention cadre Ligue / UFOLEP

Jeudi 10 février, à l'issue des réunions du bureau FAL et du comité directeur UFOLEP, les présidents des deux structures, Gérard Chanel et Annie Coly, ont signé l'avenant 2011 de la convention cadre Ligue / UFOLEP. Ce document fixe les règles de fonctionnement entre les deux associations qui sont liées, historiquement, statutairement et quotidiennement. En plus d'une représentation réciproque lors des moments statutaires et de nombreuses manifestations, l'UFOLEP, fédération sportive à part entière, reste une des composantes, avec l'USEP, du secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, avec un apport de 17 500 adhérents dans le Puy-de-Dôme. Gérard Chanel et Annie Coly ont profité de l'occasion pour rappeler les effets d'une collaboration sereine et efficace entre les deux associations départementales pour le développement de la laïcité et de la citoyenneté.



Pour mieux connaître "Lire et faire lire", rendez-vous sur le nouveau site de la FAL 63 : www.fal63.org

ASCO

Fédérer les initiatives locales

L'ASCO ?... C'est la structure de coordination des associations USEP clermontoises. Depuis 2002 et la mise en place des secteurs USEP dans le département du Puy-de-Dôme, l'ASCO fédère les initiatives locales, impulse de nouvelles idées, vient en aide aux associations d'école tout en facilitant la coopération entre les professeurs des écoles et les ETAPS (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives).



L'illustration la plus connue de ce travail en commun est l'organisation annuelle des Ascopiades ; cette manifestation qui concerne environ mille petits Clermontois de CP et de CE leur permet de découvrir une quinzaine de disciplines sportives différentes. Chaque année est proposée une nouvelle activité, et en septembre 2010, c'était le Torball ; au départ réservée aux non-voyants, cette activité de ballon (muni de clochettes) peut être pratiquée par tous les enfants à condition qu'un bandeau leur cache la vue. 2011 verra la naissance d'un nouveau challenge, le challenge Georgette-Glénat*. Cette épreuve compétitive se déroulera

sur deux journées (le 29 mars et le 24 mai) aux Cézéaux (terrains extérieurs et stadium Jean-Pellez) et permettra à des enfants de cycle 3 (non présents aux Ascopiades) de se rencontrer. Pour cette première édition, quatre classes des écoles Paul-Bert, Jules-Michelet, Jules-Verne et Jules-Ferry se retrouveront après un cycle d'apprentissage dans leur établissement respectif pour la pratique de l'escrime, de l'athlétisme, du basket-ball et de la course d'orientation. Pour Pascal Hoefner, qui a succédé à Christiane Bernard, la première présidente, "ce nouveau challenge devrait redynamiser l'ASCO, impliquer davantage les enseignants, notamment en

amont des rencontres et permettre de concerner les élèves de tous les cycles de l'école élémentaire".

Grâce aux subventions de la Ville de Clermont, de l'OMS, du CNDS et de l'USEP 63, l'ASCO finance le transport des élèves vers les lieux de rencontre et, bien épaulée par les éducateurs sportifs, les enseignants et les conseillers pédagogiques, encadre en toute sécurité et dans le meilleur esprit sportif les centaines d'enfants clermontois qu'elle prend en charge.

* Georgette Glénat, directrice d'école à la retraite, animatrice USEP et UFOVAL pendant plus de trente ans, figure marquante du sport clermontois, est décédée en 2008.

Amicale laïque de Gimeaux

Une Gimeaudaire quinquagénaire

L'amicale laïque de Gimeaux prépare avec soin son cinquantième anniversaire : sa première manifestation officielle, l'organisation d'un bal, date du 12 février 1961 ; son président était Augustin Rouganne, le maire de la commune.



Depuis cinq décennies en effet, cette association a un rôle irremplaçable dans cette petite commune viticole d'un peu plus de trois cents habitants. Il serait fastidieux de recenser l'étendue et l'éclectisme des activités de l'amicale mais il suffira de dire qu'elles sont orientées sur deux grands axes : l'aide à l'école publique et l'animation de la cité. Gala d'accordéon, loto, spectacle théâtral, soirée costumée, Noël des enfants, concours de belote et de pétanque, etc. ont jalonné ou jalonnent encore l'année du Gimeaudaire. Il y a peu de temps encore, c'était l'amicale qui organisait la fête patronale. Pour illustrer le dynamisme de l'association, on se doit de signaler que ce

sont les amicalistes qui ont rénové le four banal où ils font cuire tous les ans au solstice d'été un excellent pain dégusté par les participants à cette fête traditionnelle. C'est aussi par tradition que se transmet à Gimeaux le militantisme au sein de cette organisation laïque mais cela n'empêche pas que de nouveaux habitants s'intègrent et s'investissent dans l'association : anciens et nouveaux, jeunes et moins jeunes, le terme "amicale" mérite bien son nom. Le qualificatif "laïque" n'est pas non plus un vain mot et si les diverses activités dégagent des bénéfices, ce sont les élèves de l'école publique qui en bénéficient - l'Amicale participant notamment aux

frais du voyage scolaire - et à Noël, les enfants ne sont pas oubliés. Au moment où l'amicale laïque va célébrer son cinquantième anniversaire, on peut penser que la municipalité et l'équipe éducative qui profitent de son action bénéfique témoigneront leur reconnaissance.

LE BUREAU

Président : Roland Chanier
Vice-président : Jean-Michel Laurent
Secrétaire : Anne Guillot
Trésorière : Sylvie Rouchon

ÉCHOS

A.L. Pont-du-Château : 25^e randonnée "Les chemins sous les vignes" le 13 mars

Comme chaque année, cette manifestation sans esprit de compétition propose aux participants la découverte par chemins et sentiers de Pont-du-Château et de ses environs avec trois circuits pédestres de 10, 22 et 30 km, au choix de chacun, selon ses possibilités.

- Les circuits de 30 et 22 km vous emmèneront dans les bourgs de Dallet, Chauriat, Vertaizon, Chignat en passant par les puys de Mur et Pileyre. En plus, le circuit de 30 km par les puys de la Poule et Benoît, les villages de Mezel, Saint-Bonnet-ès-Allier et Chas vous permettra de découvrir d'autres paysages. Les départs du château (mairie) pourront se faire de 8 h 30 à 10 h pour le circuit de 30 km et de 8 h 30 à 11 h pour le circuit de 22 km.
- Le parcours de 10 km vous emmènera du château (mairie) de Pont-du-Château à Dallet par les berges de l'Allier ; le retour par le plateau de Cortal vous permettra d'admirer la plaine de la Limagne à l'est de Pont-du-Château. Le départ pourra se faire de 8 h 30 à 14 h du château. Sur tous ces trajets, aux points de contrôle et de ravitaillement, un accueil amical vous attend. La remise de coupes aura lieu à 17 h. Ne manquez pas ce rendez-vous exceptionnel !

Spectacle le 7 avril à Aurières : Tam

Spectacle à partir de 6 ans par Une Compagnie, de Genappe (Belgique). On ne sait pas pourquoi - peut-être parce que la présence des enfants a déclenché l'interrupteur de sa mémoire - un homme, Manu, se met à raconter une histoire de son enfance, une histoire dont les épisodes remontent un à un à la surface de sa conscience. Toutes les histoires sont à la fois banales et extraordinaires, l'histoire de Tam et de Manu est d'abord celle d'une amitié enfantine avec ses joies et ses drames.

Judi 7 avril à 20 h 30 à Aurières au parking du Mille-Club.

Secteur animation jeunes Gergovie-Val d'Allier Communauté : Semaine des jeunes en février



Dans le cadre des politiques éducatives locales mises en place avec les collectivités territoriales, la Fédération des associations laïques 63 gère depuis 2000 le secteur animation jeunes 12-17 ans de la communauté de communes de Gergovie-Val d'Allier (Corent, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Orcet, La Roche-Blanche, La Roche-Noire, Saint-Georges-sur-Allier,

Saint-Maurice-ès-Allier, La Sauvetat et Veyre-Monton). Une équipe de huit permanents travaille au quotidien pour mettre en place la politique jeunesse de ce territoire.

Cette politique se décline en plusieurs champs d'action : les actions de loisirs (type ALSH), les temps d'accueil (mis en place sur chaque commune, chaque semaine), les projets de jeunes, le partenariat avec les acteurs locaux (ateliers au sein des collèges, pôle rollers avec le FJEP d'Orcet...), les événements ("Les Rencontres de graff" et le "Festival Ludix"), la sensibilisation (discrimination, alimentation, sexualité...), la ludothèque. La place des jeunes est importante dans le projet. En effet, un axe "Accompagnement à la vie active et citoyenne" prend forme par des actions telles que le lieu d'accueil et d'information qui permet aux jeunes de trouver des informations de prévention et d'accompagnement dans leurs projets de vie (orientation, formation, recherche de stages...). Une manifestation appelée "Semaine des jeunes" a été mise en place entre le 1^{er} et le 5 février avec en point d'orgue une journée festive le 5 février à Orcet en partenariat avec le FJEP d'Orcet. Cette journée a été l'occasion de fêter les 10 ans de collaboration entre la FAL 63 et la communauté de communes.

Championnats départementaux de gymnastique et trampoline UFOLEP

Ils se sont déroulés sur quatre week-ends :

- à Châtel-Guyon pour 381 gymnastes féminines réparties en 32 équipes de niveau 6 ; 18 équipes de niveau 5 ; 14 équipes de niveau 4 ; 3 équipes de niveau 3 et 2 équipes de niveau 2 ;
- à Thiers pour 140 gymnastes masculins (10 équipes de circuits préparatoires, 11 équipes de niveau 6, 6 équipes de niveau 5, 5 équipes de niveau 4, 2 équipes de niveau 3 et 1 équipe de niveau 2) et pour 207 gymnastes féminines (28 équipes de niveau 7) ;
- à Pérignat-sur-Allier avec 198 gymnastes féminines de circuits préparatoires (35 équipes) et 68 trampolinistes ;
- à Chappes avec 424 gymnastes féminines (24 équipes d'évolution et 48 équipes de niveau 8).

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS (15 lignes maximum) avant le 15 MARS 2011

ASSOCIATIONS, ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

GRUPE BANQUE POPULAIRE

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous voyez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'homme. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

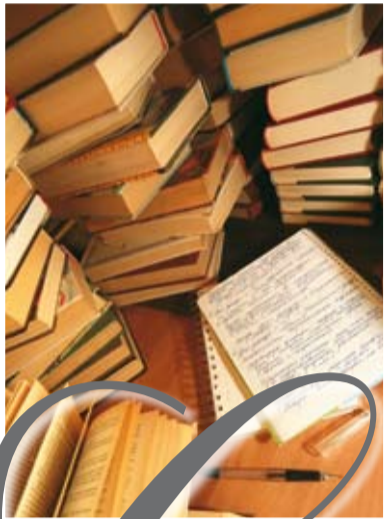
CREDIT COOPERATIF

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
Tél. 04 73 19 56 90
Fax 04 73 30 97 16
E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

Depuis plus de quarante ans, la politique de la culture en France oscille entre deux voies. La première veut ouvrir à tous l'accès aux chefs-d'œuvre (c'est l'axe de la politique légitime de l'État de Malraux à aujourd'hui). La seconde cherche davantage à promouvoir la reconnaissance des cultures populaires, dévolue à l'animation et à l'éducation populaire et que le ministère de la Culture a toujours regardée de haut. D'un côté, les professionnels de la création artistique défendent leurs compétences et leurs normes d'excellence sans trop s'interroger sur les finalités civiques de leur travail. D'un autre côté, le monde associatif, lié aux classes populaires, propose des activités socioculturelles le plus souvent dévalorisées par les tenants de la culture légitime.

La Ligue de l'enseignement, avec ses fédérations départementales et ses associations sur le terrain, a choisi de promouvoir une "culture partagée" en maintenant une diversité accrue de l'offre, en soutenant les pratiques émergentes et en favorisant l'accès de tous à une capacité de jugement critique grâce à l'éducation culturelle.



Culture pour tous



Le service culturel de la FAL 63 s'attache à démontrer, par les pratiques artistiques et par les actions culturelles, que nous contribuons à fabriquer du "commun". Dans ces périodes difficiles, le meilleur moyen de défendre ce que nous sommes, c'est d'être ce que nous défendons, et sur tous les champs de la pratique et de l'action. Nous conjugons le professionnalisme dans le bénévolat et le salariat, ne lâchant rien de la dimension collective, du partage, du débat, de la rencontre... pour une démocratie culturelle et une garantie des expressions organisées. Nous nous battons dans tous les domaines pour des acculturations réciproques, tout ce qui rapproche et qui relie, pour une clause obligatoire de compétence culturelle partagée et contre toute pratique artistique réduite à l'apprentissage magistral de quelques œuvres identiques. Chacun est porteur de culture et sans l'autre, condamné à végéter. Nous parlons bien évidemment de "Culture pour tous".

Quel sens commun ?

Dans la restructuration de la FAL de 2009, nous devons nous approprier les multiples facettes d'un "pôle Éducation - Jeunesse - Culture" qui nous a paru une mosaïque d'actions diverses et variées. Le seul lien entre elles ne semblait s'incarner que par le fait que dorénavant un nombre plus restreint de personnes en aurait la charge. De ce pôle, dont chacun connaissait la liste des tâches à faire, aucun document n'expliquait la genèse.

Ce fut notre premier réflexe, retrouver le sens des actions, ce pour quoi elles avaient été créées : écrire un projet pour ce service. Une nécessité dans l'efficacité du travail qui dépend en premier lieu de la compréhension des objectifs avant de déterminer les actions qui en découlent. Une nécessité économique. Une nécessité aussi dans le rapport aux personnes, en interne, comme en externe : des adhérents qui ne savent pas tout ce qui s'y fait ou des censeurs dont il nous fallait évaluer la pertinence, qu'il s'agisse du sens de l'action de ce service ou de son aspect financier. Il s'agissait de trouver enfin de quoi discuter ensemble et d'avoir les connaissances de base nécessaires au débat, pour finalement se rencontrer sur des valeurs communes et donc sur les actions culturelles de la FAL. Celles-ci peuvent s'en retrouver changées, transformées, évoluées... quel qu'en soit le budget. Ce pôle réunit vraiment deux approches très différentes. Tandis qu'"Éducation - Culture" part de l'objet culturel pour proposer aux personnes des champs d'appropriation et de réflexion à tous les âges de la vie, "Éducation - Jeunesse" propose une approche exclusivement centrée sur la jeunesse, une pédagogie du projet, des outils d'apprentissage de la vie en société, des actions autour de la citoyenneté. D'un côté, l'on considère des apprentissages en référence à une culture collective créée tout au long de l'histoire ; de l'autre, on privilégie dans l'apprentissage le rapport à la société, à ses lois, le rapport entre les individus, où chacun est porteur de culture.

Ces deux approches menant chacune à des projets intéressants, nous avons cherché à les enrichir réciproquement. En sollicitant plus de jeunes autour des pratiques et des actions artistiques, mais aussi en remaniant les projets culturels selon les méthodes de fonctionnement associatif que nous portons auprès des jeunes, cette fois en direction des "moins jeunes".

■ **Des actions culturelles dans le cadre de SKALI*, une approche collective de la connaissance et des savoirs.** Nous proposons jusqu'alors un outil d'aide à la diffusion de spectacles vivants nommé "Trouvailles". Pourquoi diffuser du spectacle vivant ? La manière dont nous opérons est-elle pertinente ? Pourquoi ce projet trouve-t-il de moins en moins d'écho sur les territoires (nous sommes passés de plus de cent "leviers de rideau" à moins de cinquante) ? Quelles orientations ? Le projet est-il viable ? Quel niveau d'investissement doit-on y consacrer ?

Aujourd'hui, après une année d'analyse de nos pratiques, nous proposons un ensemble restructuré. Pour éviter toute comparaison ou confusion avec "Trouvailles", nous rassemblons nos efforts en direction des programmations culturelles sous un nouveau nom : "SKALI". La diffusion artistique est élargie à l'ensemble des actions en arts plastiques et cinéma, pour permettre une offre culturelle encore plus diversifiée sur les territoires. Nous avons déjà ces compétences en arts plastiques (la FAL est tête de réseau du système ressource régional) et en cinéma, mais nous les traitons de manière plus cloisonnée.

Mais l'axe principal de nos réflexions n'a pas eu à être autant sur l'objet de la diffusion, mais plutôt sur la méthode et la relation aux divers partenaires et aux publics.

Nous proposons donc un projet qui nous semble plus fédérateur dans son fonctionnement, dont la diffusion d'œuvres culturelles n'est qu'un aboutissement. Bien que ce soit l'objet du débat, la diffusion n'est en aucun cas l'objectif du projet. Comme dans une formule mathématique, le cheminement compte plus que le résultat. C'est ce cheminement qu'il a fallu écrire : un mode opératoire qui permette à chacun d'exercer son plein droit à participer, non pas seulement à la prise de décision, mais aux différentes étapes clés de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation d'un projet collectif. Bien que nous souhaitons une indépendance dans le partenariat, nous invitons chacun à se connecter avec ses propres processus culturels, politiques, économiques et sociaux. Nous devons être à même de travailler avec les centres dramatiques nationaux, les scènes nationales, tout comme avec le maire d'un village rural ou une amicale laïque de quartier... servir d'interface, de médiateur culturel, mais aussi être force de propositions adaptées et attentives à chacun des partenaires et des publics envisagés.

"SKALI" est donc une action culturelle qui permet aujourd'hui à la FAL d'être présente sur les territoires en Auvergne, auprès des institutions (nationales, régionales, départementales, locales) et auprès des associations et des habitants. Sans cette

L'acculturation de l'individu par les cultures de masse ou la culture populaire

La culture de masse apparaît en 1760 avec la transformation de l'imprimerie et l'apparition de l'imprimé en grand nombre. Les révolutions s'élaborent sur les cultures de masse et sur l'impression de nombreux ouvrages. Dans les années 1960, avec la télévision, puis en 1980 avec la vidéo, les cultures de masse véhiculées par les mass media sont toujours pensées dans un souci de domination des classes populaires. Les représentations qu'elles proposent visent une normalisation des individus, leur fascination par des objets culturels. C'est le système économique dans lequel elles se développent qui fait autorité. On s'adresse à une masse d'individus, à un sujet collectif. Les dictatures utilisent les cultures de masse pour rassembler les individus dans une foule immense et malléable, impressionnée par les esthétiques proposées.

(Mais avec l'apparition du numérique et des réseaux sociaux, les industries ne peuvent plus contrôler des cultures de masse et l'on assiste aux révolutions du Nord de l'Afrique ?)

La culture populaire qui repose sur un apprentissage apparaît en 1936 avec la thèse de François Bloch-Lainé sur les loisirs. Le concept se développe dans ces années-là : il vise le développement de l'individu par son militantisme et son appartenance à un groupe. En 1946, la Constitution stipule que la nation garantit l'égal accès à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. La culture populaire s'appuie sur les associations d'éducation populaire (Travail et Culture et Peuple et Culture) pour former des citoyens libres, critiques et capables de penser. Jean Vilar et tous les artistes du théâtre qui s'inscrivent dans la dynamique du théâtre populaire proposent des représentations des réalités, dans une relation suivie avec les publics, pour une meilleure compréhension du monde et des systèmes qui l'animent. Le collectif est à la dimension du groupe. Il ne domine pas l'individu qui voit sa singularité garante de son autonomie. Le sujet est relié à une communauté culturelle dominée par la pensée d'intellectuels.

Les cultures de masse sont généralement contrôlées par l'économie, les cultures populaires le sont par les intellectuels. Dans le premier cas, l'individu subit la culture qui lui est présentée et dans le second cas, il est actif mais la limite en sera son désir d'acculturation.

Odile Robert

présence auprès des différentes institutions, sans cette connaissance des œuvres et des dispositifs liée au déplacement, nous ne pouvons pas trouver en interne toute la ressource nécessaire et apporter des propositions à des solutions locales adaptées. "SKALI" synthétise donc à la fois les moyens d'un rayonnement, d'un apport en ressource et donc les moyens de fédérer, de se fédérer.

Contrairement à ce qu'était devenue l'action "Trouvailles" qui ne finissait par choisir que des spectacles adaptés à des petits budgets, "SKALI" propose au contraire de chercher ensemble des solutions, un pari sur l'accueil collectif d'œuvres choisies en fonction non pas d'un budget mais d'exigences partagées. Il s'agit alors de convaincre un certain nombre de partenaires, chaque avis compte, et ensemble nous évoluons et faisons évoluer chaque projet culturel. La FAL défend l'importance de la médiation culturelle associée aux œuvres diffusées. Le service culturel propose notamment une "école du spectateur" dans un cadre scolaire, mais aussi une école du spectateur à tous les âges de la vie, en direction du tout public.

Conséquence d'un ensemble de dialogues, la diffusion se fera au final à la hauteur des moyens rassemblés à chaque échéance. Elle ne peut être



publics et les équipes d'encadrement (stages, séjours...) à la pratique.

La présence d'associations culturelles sur les territoires permet le succès de l'ensemble des projets amateurs ou professionnels. La dynamique associative, souvent bénévole, sauve régulièrement des ateliers de pratiques artistiques encadrés par des artistes professionnels dans un cadre scolaire.

Vivre ensemble

■ **Partager des moments de vie, échanger, savoir être...** Importer des œuvres en Auvergne, exporter les créations auvergnates, mais aussi inviter des artistes extérieurs à la région et au territoire national sont des pratiques intéressantes à approfondir. Cela passe par la valorisation de projets lors de commissions ou de groupes institutionnels, mais aussi par le suivi concret sur le terrain. Avec l'aide de financements extérieurs, le service propose chaque année un ou deux projets en lien avec les actions internationales de solidarité dans le cadre des actions "Éducation - Jeunesse" (exemple : échange Mantoux/Auvergne pour jeunes groupes musiques actuelles cet automne).

Favoriser l'accès à la culture et aux œuvres

Le projet culturel de la FAL permet de proposer des actions de qualité au plus près des habitants. Lorsque les œuvres ne peuvent pas être déplacées, le service organise le transport. Les coûts sont réduits par la méthode collective d'organisation de la saison. Dans son esprit fédératif, le service participe à la vie de l'association "Culture du Cœur Auvergne" dont il a la vice-présidence depuis 2006.

L'ensemble du projet du pôle, le projet de programmations culturelles SKALI (spectacle vivant, arts plastiques, cinéma), les expositions thématiques à disposition des associations et des écoles, les outils en direction de la jeunesse et des adultes... et tout l'agenda des actions sont téléchargeables sur le site Internet :

www.culturefal63.org

* SKALI : Escapes à la Ligue mais pas seulement ! C'est aussi échelle de l'apprentissage = escala - rapport au lieu : Scala - explication/médiation : didascalies).



Le projet culturel de la FAL permet de proposer des actions de qualité au plus près des habitants.

qu'équilibrée. Certains paris mettront plus de temps à se réaliser ou évolueront sous de nouvelles formes. Fédérer a un coût de fonctionnement qui peut actuellement être supporté par la mutualisation entre structures fédérées.

Des pratiques artistiques : faire ensemble

■ **Une approche de l'autre dans l'appropriation de savoir-faire...** Depuis toujours, le service culturel de la FAL ne s'arrête pas à la seule pratique de démocratisation culturelle des œuvres d'art, mais bien à sa

popularisation, autorisant chacun à se connecter avec ses propres processus créatifs artistiques.

Il organise les pratiques en amateur dans le cadre de comités de pilotage bénévoles, des commissions techniques pour l'organisation de festivals, de rencontres, de formations dans chacune des activités amateurs. La FAL poursuit son rôle de médiateur culturel, structure de ressource et fait des propositions. Le rapport à l'art et aux professionnels - donc du projet "SKALI" - est important. Cela est mis en œuvre dans les ateliers des associations ou à l'école, la FAL organisant des temps de rencontre entre les participants de tout âge (sans distinction de niveau), des déplacements et forme les

La culture à la Ligue de l'enseignement : un état des lieux...

Philippe Auzet, chargé de mission secteur culture, a présenté dans le cadre des Journées d'études des responsables (JERF) fédéraux de la Ligue des 2, 3 et 4 février à Paris, un état des lieux des pratiques culturelles au sein de la Ligue. Cette étude est basée sur l'exploitation des données liées à "Affiligue" (le logiciel de gestion des affiliations des fédérations de la Ligue) et de différentes enquêtes sectorielles (état de l'union 2008, enquête spectacle vivant 2009, enquête cinéma 2009, enquête livre lecture écriture 2009...).

Les données qui suivent ne sont pas exhaustives du fait de la nature essentiellement déclarative et non contrainte des enquêtes, mais peuvent nous permettre d'avoir une indication sur ce que représente le champ de la culture dans le réseau Ligue de l'enseignement.

28 % des associations affiliées à la Ligue déclarent lors de leur affiliation ou réaffiliation des pratiques culturelles au sens large.

Répartition des associations culturelles par champ :

✗ **Le spectacle vivant reste le champ principal d'intervention des associations de la Ligue (54 % des associations déclarent cette pratique), mais pour les 46 % restants, on note une grande diversité des champs d'action.**

Cinéma

✗ **18 réseaux diffusent sur 497 points de diffusion et 75 salles fixes en s'appuyant sur 279 associations locales : cela représente 1 430 000 entrées...** Les réseaux et fédérations sont à l'initiative ou partenaires de 27 festivals.

Spectacle vivant

✗ **Sur 42 départements : 2 500 représentations - 314 lieux réguliers de diffusion - 306 000 spectateurs - 1 800 communes de provenance des spectateurs.**

(Enquête SV - N.B. : Tous les départements n'ont pas répondu à l'enquête - chiffres sous-estimés)

Quelques chiffres clés

1 170 000 journées de classes de découverte
240 000 journées de voyages scolaires éducatifs
53 000 journées de séjours linguistiques
333 ateliers d'écriture pour 5 000 personnes
38 200 jeunes rencontrent un artiste ou un professionnel
90 000 journées/enfants d'ateliers de pratiques artistiques
19 000 journées d'ateliers de pratiques amateurs

Généralités (source : état de l'union 2008)

ICI & LÀ

● Stéphane Hessel censuré

Stéphane Hessel, auteur du fascicule *Indignez-vous*, dans lequel il condamne sévèrement la politique de l'État d'Israël à l'égard des Palestiniens, a subi une censure inédite avec l'interdiction d'une conférence qu'il devait donner à l'École normale supérieure le 18 janvier avec Leïla Shahid, ambassadrice de la Palestine auprès de l'Union européenne, Elisabeth Guigou, ancienne garde des Sceaux, une députée et une militante israélienne pour la paix. À la suite de diverses pressions, cette conférence-débat a été annulée. Cette annulation s'inscrit dans une campagne virulente contre Stéphane Hessel. Une pétition le soutient dans sa revendication d'une paix juste au Proche-Orient.

Lien :

www.collectifpaixjustepalestine.org

● Les méfaits de la RGPP

Personne ne contestera que le meurtre de Laëtitia est un drame pour sa famille et pour ses proches. Les lois de circonstance contre la récidive sont inutiles si elles ne sont pas suivies de décrets d'application et de moyens pour les mettre en œuvre. Nicolas Sarkozy, sans attendre les résultats des enquêtes diligentées par les ministères de la Justice et de l'Intérieur, cherche des boucs émissaires chez les magistrats, le personnel judiciaire et les policiers. La mobilisation historique des magistrats contre ses propos reflète un profond malaise d'une institution indispensable au fonctionnement de la société. Pour bien remplir leurs missions, la justice, comme l'Éducation nationale, comme Pôle emploi, comme la SNCF (liste non exhaustive) ont des besoins matériels et humains forts.

● Bioéthique

Les recherches sur l'embryon posent un problème de conscience. Le législateur a raison d'être prudent s'il ne veut pas ouvrir la porte à des dérives eugénistes condamnables. Le petit Umut Talha est né du choix d'un embryon exempt de la maladie grave qui frappe son frère et sa sœur. Le sang de son cordon ombilical va permettre d'éviter à sa sœur des transfusions sanguines fréquentes. Contrairement à ce que dit le cardinal Vingt-Trois, on ne va pas utiliser l'enfant au service exclusif de quelqu'un d'autre. Le buzz de sa naissance passé, Umut Talha pourra vivre normalement dans une famille normale.

● Avoir un bon copain

Alliot-Marie et son mari sont interdits de Tunisie, Monsieur Fillon avec sa belle n'ira plus à Abou Simbel, Et te verra-t-on, Nicolas retourner à La Mamounia ? Devront-ils quitter, les Chichi, le F3 dû aux Hariri ? Alors ça ne sert plus à rien, Brassens, d'avoir un bon copain ?

Avec les DDEN

Défense de l'école publique - Manifestation du 22 janvier 2011

Déclaration faite au nom des DDEN *

Nous sommes réunis aujourd'hui, et ce n'est pas la dernière fois, pour défendre l'école publique de la République et tout le système éducatif de la maternelle au lycée.

Par respect de la Convention des droits de l'enfant (article 28) et de la Déclaration des droits de l'homme et des citoyens (article 26), toute personne a droit à l'éducation qui doit être gratuite et obligatoire au niveau de l'enseignement élémentaire.

C'est à partir du collège, puis au lycée, que s'ouvrent les voies d'accès aux études supérieures, en pleine égalité à tous les jeunes, en fonction de leurs aptitudes acquises grâce à une instruction publique laïque de qualité. Les enseignements professionnels et techniques doivent être ouverts à tous, ils doivent fonctionner dans des locaux dotés du matériel performant le plus récent, avec des personnels en quantité suffisante et professionnellement bien formés, avec des classes à effectif réduit permettant aux professeurs de dispenser, en toute équité, des enseignements garantissant la réussite de tous les élèves.

L'État se doit, par respect de la Constitution dont le président de la République est le garant, de mettre tous les moyens nécessaires à l'épanouissement de toute la jeunesse qui vit sur le sol français, sans aucune distinction.

La justice républicaine affirme que l'argent de tous, celui de l'impôt, doit servir à tous. Le refus de subventionner les cultes relève de cette règle intangible de préservation du bien public. C'est parce que la République a la responsabilité de l'intérêt

général et de la liberté de tous à égalité, qu'elle n'accorde de privilège à aucune religion ni à aucune culture, tout en permettant à chacun d'exprimer les appartenances de son choix dans l'espace privé. C'est le sens profond de la loi du 9 décembre 1905, plus que jamais applicable de nos jours. Elle reconnaît le droit absolu à la différence, mais de telle sorte que ce droit ne se traduise pas par une différence des droits qui conduirait à la destruction de la République laïque.

En fermant des écoles, des collèges et des lycées, en supprimant des postes, vous ouvrez les portes des prisons.

Mesdames et Messieurs les élus, du conseiller municipal jusqu'au président de la République, écoutez-nous et vous réglerez entre autres de nombreux problèmes de délinquance.

Mesdames et Messieurs les élus du peuple, respectez et faites respecter la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État et vous ferez de sérieuses économies, qui se chiffreront à plus de 10 milliards d'euros par an, en prenant en compte les sommes versées aux établissements privés par l'État et toutes les collectivités territoriales.

Non seulement vous ne supprimerez plus de postes mais vous les rétablirez en fonction des besoins. Vous ne fermerez plus d'établissements publics d'instruction et d'éducation, mais vous permettrez aux femmes, aux hommes et à tous les enfants vivant sur le sol de France de vivre ensemble.

Dans son esprit comme dans ses principes, la loi du 9 décembre 1905, conçue par Jean Jaurès et Aristide Briand, a parachevé le processus de laïcisation qui avant eux avait été promulgué par les lois Jules-Ferry

en 1881, 1882 et Gobelet en 1886. Elle a en effet promu les valeurs essentielles de l'émancipation laïque :

- la liberté absolue de conscience, non réductible à la seule valeur religieuse ;

- l'égalité des hommes et des femmes par-delà leurs options spirituelles et leur appartenance culturelle.

Pour que ces valeurs deviennent réalité, il faut une volonté politique qui n'ait que le souci de l'intérêt général.

C'est dans cette perspective que l'État républicain a promu et se doit de maintenir les services publics laïcs, qui sont la seule chose que nous ayons tous en commun à égalité.

Ce sont toutes ces valeurs de la République laïque que nous défendons ensemble aujourd'hui, syndicats, associations de tout genre, quelles que soient nos convictions philosophiques, religieuses, politiques.

Ensemble, nous recommencerons demain et plus longtemps s'il le faut, tant que le gouvernement ne rétablira pas les valeurs républicaines du système d'instruction publique et laïque.

Non, il n'y a pas d'autre voie de la laïcité que celle qui est tracée par la loi du 9 décembre 1905, pour guider le peuple vers l'avenue de la Liberté en passant par la rue de l'Égalité et le boulevard de la Fraternité.

Ensemble, exigeons des élus et de tous les citoyens vivant sur le sol de France, le respect de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, pour que vive la République.

* Déclaration des DDEN devant la préfecture, prononcée à la demande du comité d'organisation de la manifestation.

Le quai de Ouistreham

Une veillée-lecture de l'ATR, lundi 14 mars à 20 h 30 au Forum-Rexy à Riom.

Comment vivre avec moins de 700 euros par mois ?

Comment trouver un emploi quand on est quadragénaire et sans qualification particulière ?

Comment des jeunes de 20 ans décident de se faire arracher toutes les dents faute de pouvoir se payer le dentiste ?

La réponse n'est pas dans la littérature, elle est dans la vie d'aujourd'hui et dans l'expérience qu'a menée Florence Aubenas pendant six mois, pratiquement incognito alors que son portrait avait été affiché dans toutes les villes de France pendant qu'elle était otage en Irak.

Mais, dit-elle, "je suis devenue blonde et je n'ai plus quitté mes lunettes". C'est non sans humour et autodérision

qu'elle nous raconte sa quête d'un travail qu'elle avait décidé d'abandonner le jour où on lui proposerait un CDI...

"Vous êtes plutôt le fond de la casserole Madame !"

L'ATR a choisi cette année de célébrer la Journée internationale des femmes lundi 14 mars à 20 h 30 par une lecture dialoguée et mise en espace du livre *Le Quai de Ouistreham*. C'est un hommage à la journaliste dont on sait les combats qu'elle mène sur tous les fronts de la justice et de la liberté⁽¹⁾ mais aussi un hommage aux femmes qui apparaissent au fil des pages ainsi qu'à toutes les autres, celles qui sont victimes de discrimination à l'embauche, d'humiliations ou de violences (sait-on par exemple que, de 2000

à 2006, les établissements pratiquant les IVG ont chuté de 729 à 639 en France et que la "croisade" continue ?).

L'ATR, comme beaucoup de troupes de théâtre amateur compte un nombre important de femmes. C'est aussi pour elles qu'une lecture est organisée chaque année de même que c'est l'occasion de présenter un livre et d'encourager le public à sa lecture ou à sa relecture. L'an dernier, c'était la violence sourde de *Syngué Sabour* de l'auteur afghan

Atiq Rahimi ; cette année, le ton est différent mais la réalité n'en est pas moins tragique.

La lecture dure une heure. Elle est accompagnée de plages musicales.

Pour plus de renseignements téléphoner au 06 86 025 997.

(1) Florence Aubenas est actuellement présidente de l'Observatoire international des prisons (OIP) (voir Les Idées en mouvement n° 186).



Grille n° 55

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III			■				■			
IV				■						
V						■			■	
VI								■		■
VII					■					
VIII						■				
IX		■		■				■		
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Protection.
- II. Relatif à un siège.
- III. Dément ce qu'il précède. - À la corde et au flanc ? incompatible ! - Pas là ni ailleurs.
- IV. Appia par exemple. - Légers ou lourdis ? C'est une question d'accent.
- V. Rivière du Maine. - Pas l'autre.
- VI. Trahir à la Marmont.
- VII. Va. - La démocratie au Bardo ?
- VIII. Terres en mer d'autrefois. - Jupette.
- IX. Offensa le nez. - Fait comme un tau.
- X. Reconstituantes.

VERTICALEMENT

1. Changement de monnaie ou de religion.
2. Exécuterais "sans hésitation ni murmure".
3. Habitues. - Il est trop mignon, avec ses petites ailes...
4. Est. - Robertien un peu court, quoique fils d'un Fort.
5. Ils ont du pouvoir dans la commune. - Toujours en avant et plutôt gonflé !
6. Se réjouir ou se moquer. - Plus. - Ton de base.
7. Jeune héros de moitiés d'histoires. - Cherchai à pénétrer.

8. Il en fallut deux autres à Boileau pour faire une règle. - Pas toujours innocent quand il est artistique.
9. Synonyme de sang qui en fait encore couler. - En bourse et/ou dans le Gotha.
10. A-telle jamais reçu sa lettre ? - Bien apprises.

Solutions mots croisés n° 54

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	P	A	R	A	T	E	U	R
II	E	V	E	N	E	M	E	N	T	S
III	P	O	T	A	G	E	R	E	A	
IV	U	L	U	L	A	S		R	A	
V	T	U	N	E	R		I	V	R	E
VI	A	E	I		D	O	R	A	I	S
VII	T	R	A	M		M	I	N	E	S
VIII	I	O	S		D	E	T	E	L	A
IX	O	N		V	E	T	I	S		I
X	N	T	M		O	S	S		E	S

Solutions au prochain numéro

Il est pour vous : visitez-le !

Les informations concernant :

- ✓ Vos sorties culturelles
- ✓ Vos activités physiques
- ✓ Vos informations fédératives
- ✓ Vos loisirs et vacances

sont disponibles et actualisées en permanence sur le nouveau site de la FAL :

www.fal63.org

ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

La pierre gravée



Ce jour-là, Nicolas se promenait avec trois camarades dans les bois. À un moment, Philippe proposa un nouveau jeu de cache-cache. Il demanda aux autres de compter jusqu'à vingt puis de le chercher pendant cinq minutes. Nathalie commença à compter : "Un, deux, trois... vingt !"

Les trois enfants se dispersèrent pour trouver la cachette de Philippe. Très rapidement, Nicolas le découvrit en haut d'un arbre. Il appela les autres et le jeu recommença avec lui. Pendant que Guillaume comptait, il se mit à courir le plus vite possible pour s'éloigner de ses camarades.

Tout à coup, il se trouva devant un ravin au fond duquel coulait un ruisseau. Il commença à descendre avec précaution car il provoquait de petites avalanches de pierres. Soudain, son pied dérapa et il tomba. Sa tête heurta un rocher situé au-dessus du ruisseau. Il perdit connaissance...

Un bruit d'éclaboussures d'eau le réveilla. Le jeune garçon, intrigué, regarda vers le ruisseau et vit un spectacle étonnant. Des poissons bondissaient hors de l'eau, plongeant puis remontaient en formant des cercles. Il n'avait jamais vu un tel spectacle.

Brusquement les poissons s'arrêtèrent et restèrent immobiles, face à lui. Mais ils ne pouvaient le voir car le rocher le dissimulait. Tous ensemble, ils nagèrent vers la rive et sortirent entièrement de l'eau. Nicolas ne comprenait pas ce qui se passait : les poissons risquaient de mourir, ainsi échoués.

Sa surprise grandit encore plus quand les poissons se métamorphosèrent en tout petits humains. L'un des poissons, lui, ne changea pas et perdit peu à peu ses couleurs. Les curieuses créatures le soulevèrent et l'emportèrent. De sa cachette, le garçon les vit enterrer le poisson inerte puis elles formèrent un

cercle, tout autour et se mirent à genoux. Elles chantaient de mystérieuses mélodies. Avec leurs bras, elles dessinaient d'étranges mouvements. Finalement, elles déposèrent une pierre sur le corps enterré.

Ensuite elles formèrent plusieurs groupes. Certaines allèrent chercher du lichen ou de la mousse. D'autres recueillirent du nectar de fleur à l'intérieur de feuilles pliées en cornet. L'enfant n'osait même plus respirer de peur d'être découvert. Il les regardait manger quand il entendit crier son nom par ses amis.

Les petits êtres se précipitèrent vers le ruisseau, mirent le bas du corps dans l'eau et redevinrent des poissons. En quelques secondes, ils disparurent au fond de l'eau. Vite, Nicolas descendit et fouilla du regard le ruisseau... Rien... Plus de poissons... Il ramassa alors la petite pierre et la cacha dans sa poche. Il dit alors à ses camarades :

"Je suis au fond du ravin."

Guillaume lui demanda :

"Que t'est-il arrivé ? Cela fait presque une heure qu'on te cherche !"

"Je suis tombé et je me suis cogné la tête. J'ai perdu connaissance."

"Tu peux remonter seul ?"

"Oui !"

En haut, les deux garçons tirèrent Nicolas pour l'aider.

Tous les enfants retournèrent chez eux. Le soir, il réfléchissait à ce qu'il avait vécu. Avait-il rêvé ?...

Il sortit la petite pierre et l'examina. Dessus il vit un poisson gravé...

Le lendemain, il retourna près du ruisseau, seul, sans ses amis. Il reposa la pierre là où il l'avait prise.

Dessous, il glissa un petit papier sur lequel il avait écrit : "Pardon."

**Classe coopérative scolaire OCCE
École élémentaire Jean-Zay
à Brassac-les-Mines**

**Enseignante responsable :
Chateaufort Nadine**

Concerts - spectacles

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

- 11 mars à 21 h : soirée cabaret chanson
- 12 mars à 20 h 30 : "Tribute to Hendrix" - Trio MB & The infection blues"
- 26 mars à 20 h 30 : 3 filles, 3 univers - Label Diff présente, en accord avec Sophiane Productions et Bull Sheet Music : "Sarahpsody", "Lola", "Lou Lussier"

Baie des Singes à Cournon

- 16 mars à 20 h 30 : théâtre en partenariat avec la Ville de Cournon - compagnie le Souffleur de Verre : "Angels in America" de Tony Kushner vol. 3
- 17 et 18 mars à 20 h 30 : Choc Frontal joue "Bordeline" - humour
- 25 et 26 mars à 20 h 30 : "Fanfan et Marco" - humour
- 29 mars à 20 h 30 : "Chraz et les Gaperons Rouges", soirée en forme de tentative de clôture joyeuse de l'exposition du Conseil général sur le syndicalisme dans le Puy-de-Dôme - entrée gratuite

- 1^{er} et 2 avril à 20 h 30 : "Oskar et Victor" : Hommages collatéraux, Opus 2
- 6 et 7 avril à 20 h 30 : Fabrice Eboué joue "Faites entrer Fabrice Eboué"

Sémaphore à Cébazat

- 22 mars à 20 h 30 : "Trio Joubran" À l'Ombre des Mots
- 25 mars à 20 h 30 : Bernard Joyet et Nathalie Miravette
- 1^{er} et 2 avril à 20 h 30 : "La Vie Les 7 Doigts de la main" - cirque (Québec)

Ville de Blanzat

- 25-26 mars à 20 h 30 et 27 mars à 17 h : "Micah et Susie" opéra imaginaire - compagnie "Si Bémol"

Jeune public

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

- 9-10 et 11 mars : "Dame Cathy" avec Catherine Pelletier - "Drôles de petites bêtes" compagnie les 2 Arts avec Philippe Guillaume et Arnaud Solignac - "Papotin et Mélodine" Saperlipopette et Compagnie

Sémaphore à Cébazat

- 16 mars à 20 h 30 : "Le Dodo" de et par Yannick Jaulin

PAR ICI LES SORTIES



Graines de spectacles

- 17 mars à 10 h et 14 h 30 ; 18 mars à 10 h, 14 h 30 et 18 h 30 : "Ne m'appellez plus jamais mon petit lapin" théâtre des marionnettes de Genève - à partir de 4 ans
- 24 mars à 14 h 30 ; 25 mars à 14 h 30 et 20 h : "Oh Boy !" théâtre du Phare - Ici-Même - à partir de 9 ans

Théâtre

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

- 15-16 et 17 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle Jean-Cocteau : "Les Chaises" d'Eugène Ionesco
- 23-24 et 25 mars à 20 h à la Maison de la culture salle Jean-Cocteau : "La tragédie du Roi Richard II" de William Shakespeare
- 29-30-31 mars et 1^{er} avril à 20 h 30 à la Maison de la culture salle Boris-Vian : "Les rêves de Margaret" de Philippe Ninyana

Animatis à Issoire

- 19 mars à 20 h 30 salle Nougaro : "Semianyki" - compagnie Licedei

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

- 11 mars à 21 h ; 8 et 9 avril à 21 h : Master class de direction "L'Orchestre d'Auvergne" - "Le ciel est par-dessus le toit..."
- 22 au 26 mars à 21 h : "La Peau Cassée" de Sony Labou Transi

Danse

Animatis à Issoire

- 26 mars à 15 h et 17 h : "La tête dans l'oreiller" - compagnie Hanoumat et le Pied d'Oscar

- 8 mars à 20 h 30 : "Petites histoires.com" Centre chorégraphique national de La Rochelle

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

- 30 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle Jean-Cocteau : "Afterlight" - chorégraphie Russel Maliphant

Musique

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

- 16 mars à 13 h à l'hôtel de ville : café musical : Anton Bruckner - Toru Takemitsu - Camille Saint-Saëns
- 5 avril à 20 h 30 à la Maison de la culture salle Jean-Cocteau : François-Bernard Mâche - Wolfgang Amadeus Mozart - Alberto Ginastera - Makoto Ozone

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

- 7 avril à 20 h 30 à Polydome : "Akouariom" de Jonathan Pontier

Animatis à Issoire

- 8 avril à 20 h 30 salle Claude-Nougaro : "Thomas Fersen"

Ville de Blanzat

- 8 avril à 20 h 30 : "Éric Chapelle Acoustic Trio" - jazz

Contacts

La Baie des Singes à Cournon
04 73 77 12 12

Animatis à Issoire
04 73 89 71 52

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd
04 73 36 05 36

Sémaphore à Cébazat
04 73 87 43 43

Le Petit Vélo à Clermont-Fd
04 73 36 36 36

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale
04 73 29 08 14

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd
04 73 14 47 47

Ville de Blanzat
04 73 87 40 40

Graines de spectacles
04 73 92 30 26

Assemblée générale du comité régional UFOLEP Auvergne

"Tous les sports autrement"



L'assemblée générale du comité régional UFOLEP Auvergne a été organisée le samedi 22 janvier à Saint-Beauzire (63). De nombreux responsables départementaux et locaux avaient répondu présent. Cette réunion statutaire s'est tenue en présence de Messieurs Barillet (DRJSCS), Leycuras (CROS) et Bloch (URFAL).

Après l'accueil de Rémi Montessinos, président du FJEP Saint-Beauzire, le président Jean-Claude Alliot a rappelé l'objectif principal de l'UFOLEP : "De la saine détente dans le cadre des loisirs jusqu'à la compétition si celle-ci est formatrice, amicale et désintéressée." Fédération sportive affiliée reconnue d'utilité publique, l'UFOLEP veut faire vivre, sur le territoire auvergnat, son slogan : "Tous les sports autrement" en proposant une pratique sportive adaptée pour tous.

Dans la présentation du rapport d'activité, le secrétaire général Jean-Claude

Dauphant a mis en valeur les activités phares du comité : APE, gymnastique, activités cyclistes, activités mécaniques, volley-ball...

L'UFOLEP compte 26 940 licenciés en Auvergne, répartis dans 546 associations. La formation des animateurs et des officiels reste une priorité de l'UFOLEP avec 800 journées/stagiaires en 2010. La diffusion des calendriers, activités cyclistes (3 000 exemplaires) et randonnées pédestres (7 500 exemplaires) permet le développement de ces activités.

Les résultats, lors des différentes finales nationales UFOLEP, sont encourageants. L'UFOLEP développe également la multiactivité en proposant des journées multisports ouvertes à tous. De plus, aucun public n'est oublié. Dans le cadre de l'intégration des personnes présentant un handicap, trois triplettes du foyer Richelieu ont participé au Championnat national UFOLEP de pétanque à Sainte-Foy-la-Grande (33).

Par la voix de Philippe Couderc, le comité a présenté les projets phares 2011 :

- un partenariat avec l'URAPEI pour l'organisation d'une journée régionale en septembre au Lioran (15) qui regroupera 300 personnes handicapées à qui seront proposées 15 à 20 activités sportives ;

- l'élaboration d'un calendrier de raid et le recrutement d'un service civique volontaire.

La présentation du rapport financier par le trésorier Claude Chanudet a fait apparaître une gestion saine.

Après les interventions des invités qui ont mis en valeur l'ambition de l'UFOLEP de former des citoyens sportifs dans une société en pleine mutation, une remise de récompenses a clôturé l'assemblée générale. Ce fut l'occasion de remercier et féliciter Jean-Louis Vedrine (karaté), la commission Gymnastique sportive et trampoline et Raymond Tournaire (Cyclo).

19 MARS : journée nationale d'action pour l'école

Le collectif national "l'éducation est notre avenir" réunissant les syndicats enseignants, les parents d'élèves, les mouvements associatifs (dont la Ligue de l'enseignement), les mouvements pédagogiques, les syndicats étudiants et lycéens

appelle à une journée d'action le 19 mars

→ pour refuser et lutter contre les mesures de carte scolaire pour la rentrée 2011

→ pour exiger du gouvernement une ambition éducative. Voir les modalités pratiques dans la presse locale et syndicale

QUOI DE NEUF

• 2011 : Année Vialatte



Alexandre Vialatte n'a fait que de brefs séjours en Auvergne. Auteur de plusieurs livres et traductions, notamment de Kafka qu'il introduit en France, il est connu pour les chroniques qu'il donne à *La Montagne* entre 1952 et 1971.

Pour plus de renseignements : www.alexandre-vialatte.com

Auvergne laïque

Abonnez-vous, réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

FAL

31, rue Pélissier
63028 Clermont-Ferrand
Cedex 2

Faites abonner
vos voisins,
vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 16 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

À chacun sa culture ?

Il était une fois une culture populaire à laquelle chacun, quels que soient son niveau, sa situation sociale ou sa fortune supposée, pouvait accéder et développer ses goûts, ses aptitudes, son imagination...

Il était aussi des associations culturelles locales où l'on se retrouvait pour organiser des veillées, discuter d'un film, faire du théâtre, le voir et en parler ensemble autour d'un verre ou même sans verre, ou chez soi en relisant les documents distribués au public...

Il y avait des veillées poétiques, des rencontres autour d'un livre, des idées brassées où l'on parlait de l'ascenseur social, celui qui avait amené des filles et fils du peuple à devenir les instituteurs et les animateurs de ces sortes de réunions.

Il n'y a pas si longtemps, on rêvait d'une culture commune, d'une télévision interactive et des progrès de l'Internet...

Il y avait une société qui ne s'inquiétait pas de savoir comment faire société...

Il y a quatre ans, le président de la République indiquait que *"la démocratisation culturelle, c'est de veiller à ce que les aides publiques favorisent une offre répondant aux attentes du public. Vous exigerez de chaque culture subventionnée qu'elle rende compte de la popularité de ses interventions"*, rejetant ainsi dans les poubelles de l'histoire les mots de Jean Vilar qui estimait que le théâtre est une nourriture aussi indispensable que le pain et le vin (et doit devenir) un service public tout comme le gaz, l'eau et l'électricité (ou l'école !)

Aujourd'hui, un nouveau ministre de la Culture vient de proposer une nouvelle orientation pour la culture, "La culture pour chacun", dans laquelle *"la culture doit être conçue non plus comme une dépense mais comme un investissement qui revêt trois dimensions... économique car elle est un facteur de développement local... collectif car elle a la capacité de rassembler les individus... personnel et intime que chacun d'entre nous fait lorsqu'il est confronté à l'expérience individuelle qu'elle lui apporte..."* Passons sur l'aspect quelque peu économiste et confus pour ne retenir que le principe d'une culture plus personnalisée que celle dont Antoine Vitez pensait qu'elle devait être *"élitaire pour tous"*. Passons également sur l'absence de nouveauté dans ces nouvelles orientations que Jeanne Laurent, sous-directrice des spectacles et de la musique en 1946, avait déjà définies ainsi : *"Puisque nous avons choisi la voie d'accès à un avenir où nous serons plus nombreux que dans le passé, nous nous devons d'être, sinon dans le domaine matériel, du moins dans celui de l'esprit une nation de premier rang. Or, nous ne le pourrions que si nous permettons à chaque citoyen pris individuellement d'être, selon l'expression de Jean Giraudoux, un citoyen de premier ordre."* Des idées simples mais des idées nobles et qui ne cadrent pas vraiment avec les préoccupations d'aujourd'hui

marquées par la RGPP (Réforme générale des politiques publiques) c'est-à-dire par des économies dans tous les domaines et notamment ceux de la culture et de l'enseignement, du transfert massif des compétences vers les collectivités territoriales, de l'ouverture à la concurrence ou de l'exportation des œuvres d'art (du Louvre à Abou Dabi... la culture pour chacun !). Certes, on relève dans

le texte ministériel quelques idées fortes mais qui ne sont pas nouvelles comme celles qui consistent à lutter contre "l'intimidation sociale" ou à insister sur le développement nécessaire de l'éducation artistique (avec quels moyens ?)... en appelant de ses vœux un mécénat privé qui associe projet culturel et action sociale autour des pratiques amateurs et des cultures urbaines... (A-t-on jamais vu un mécène s'intéresser aux cultures urbaines ou au théâtre amateur, surtout si celui-ci dérange ?) Ce qu'on peut craindre, ce n'est pas "la culture pour



chacun" mais "À chacun sa culture". Pour les uns, l'opéra (prix des places : 180 euros pour *Giulio Cesare* à l'Opéra Garnier ou pour *Madame Butterfly* à l'Opéra Bastille) ; pour les autres, le rap des banlieues ou le théâtre amateur. Aux uns, la *Traviata*, aux autres, le bal du cochon ou les soirées poétiques... et avec les moyens qui vont avec !

Le ministre ajoute : *"J'ai fait de la numérisation le grand enjeu des années 2010 pour la culture et l'axe principal de ma politique."* Outre qu'il ne suffit pas de développer des techniques pour qu'elles soient maîtrisées, est-ce bien là un véritable "enjeu" culturel ? Est-ce par le développement d'une culture numérisée que naîtra la culture d'aujourd'hui ? Il semble au contraire que celle-ci s'élabore ailleurs, plus lentement et plus modestement selon une définition du philosophe Tzvetan Todorov : *"La culture est forcément collective. Elle présuppose donc la communication dont elle est un des résultats. En tant que représentation, la culture nous livre une interprétation du monde, un modèle miniature, une carte en quelque sorte qui nous permet de nous y orienter."* (T. Todorov, *La Peur des Barbares*) Mais parle-t-on de la même chose ?

Marcel Col

FORUM

Requiem pour la formation des enseignants

"Pourquoi des IUFM quand il existe des universités ?" demande le président de la République. Simplement parce que les universités sont prioritairement des lieux de recherche, d'approfondissement et de transmission de savoirs et non des lieux de formation professionnelle. Parce que ce n'est pas la juxtaposition de connaissances scientifiques et de réflexions théoriques générales sur la didactique qui peut tenir lieu de formation à la pédagogie d'une discipline et a fortiori à un métier pluridisciplinaire comme celui de professeur des écoles. Parce que, même si la liaison entre savoir et pratique est indispensable, enchaîner un stage en responsabilité dans un cours préparatoire après un "master" (la France ne parle plus français) de sociologie ou de mathématiques ne constitue pas une formation à l'éducation des enfants de 2 à 12 ans.

Mais rassurons-nous. On prépare déjà avec des chances accrues de succès les concours de recrutement d'enseignants, comme celui d'entrée en deuxième année de médecine, dans des officines à but lucratif. Elles sauront attirer progressivement certains des meilleurs formateurs et deviendront des IFM privés. Et ceux qui gagneront assez, s'ils ne sont pas chômeurs, pourront y inscrire leurs enfants. Ainsi fonctionne "la reproduction" qui est le contraire de la promotion sociale. Car autrefois, des hommes de progrès avaient inventé les écoles normales où la République nourrissait, logeait, instruisait, formait gratuitement des enfants du peuple à devenir des instituteurs, étymologiquement "des hommes qui en mettent d'autres debout". Sans doute tous n'étaient-ils pas habités d'une farouche "vocation", mais tous savaient ce qu'ils devaient à leurs maîtres, plaçaient haut le métier qu'ils allaient exercer et avaient le souci de renvoyer l'ascenseur social qui leur avait permis de s'élever culturellement et, dans une certaine mesure, économiquement.

Quand en 1988, pour satisfaire de légitimes revendications salariales, il n'a pas trouvé mieux que de supprimer ces établissements, Monsieur Jospin savait-il qu'il préparait le lit à la politique de Monsieur Sarkozy ?

Bernard Gilliet

GEMEA

Rencontre activités physiques et sportives dans l'animation au CREPS à Vichy

X Samedi 19 mars

10 h 00 : accueil
10 h 30 : pratique et analyse de jeux
12 h 30 : repas
14 h 00 : pratique et analyse de jeux
18 h 00 : échange autour du sport et du jeu
19 h 30 : repas
21 h 00 : fonction sociale et politique du sport

X Dimanche 20 mars

9 h 00 : pratique et analyse de jeux
10 h 30 : éducation nouvelle dans les activités physiques et sportives
12 h 30 : repas
13 h 30 : bilan et rangements
14 h 30 : départ

WEEK-END DES 19 ET 20 MARS

Coupon-réponse à retourner à : GEMEA Auvergne - 61, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand - Tél. 04 73 98 73 73 - E-mail : auvergne@cemea.fr

Tu peux aussi t'inscrire par téléphone ou par mail

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Je serai présent(e) au week-end des 19 et 20 mars à 10 h au CREPS

Je ne pourrai pas venir au week-end des 19 et 20 mars mais je reste intéressé(e)

USEP 63 Lutte



L'ouverture en 2010 de l'Arténium de Ceyrat, a permis à la lutte scolaire de réintégrer le calendrier des rencontres sportives USEP d'où elle avait disparu faute d'installations adaptées.

Pour cette édition 2011, le comité USEP 63 avait choisi d'ouvrir l'épreuve aux écoles de la région, pour qu'elles puissent, elles aussi, accéder à ces superbes installations mises gracieusement à disposition par Clermont Communauté. Ainsi, 80 élèves du Cantal se sont joints aux quelques 1200 enfants du Puy de Dôme, pour s'affronter sur les nombreuses surfaces de combat tracées sur les tapis de l'Arténium. Durant cinq journées, les élèves des 55 classes inscrites, répartis en 3 catégories d'âge, se sont affrontés dans des tournois aux règles de jeu adaptées, définies en collaboration avec le Comité d'Auvergne de lutte pour respecter au mieux les programmes de l'école primaire et les fondamentaux de la discipline. Comme lors de toutes les rencontres organisées

par l'USEP 63, la performance collective étant considérée comme prioritaire par rapport à la performance individuelle, les tournois ont opposé des équipes de six enfants et permis d'obtenir, à l'issue de chacun d'eux, des classements par équipe et par classe.

Mais l'objectif des organisateurs était d'abord de permettre à tout le monde de sortir gagnant de cette manifestation, en faisant de celle-ci une journée de rencontre et de validation des apprentissages construits à l'école au cours d'un module préalable à la participation à cette épreuve.

L'engagement des enfants dans les combats, comme celui des enseignants dans l'arbitrage et la gestion des tournois, prouvent que cet objectif a été atteint et que ces "Journées départementales et régionales de lutte scolaire" se sont inscrites dans la mise en œuvre de la convention signée entre le Ministère de l'Éducation Nationale, l'USEP et la Ligue de l'Enseignement.

Saint-Paul-Trois-Châteaux

27^e fête du livre jeunesse

La 27^e édition du salon organisé par l'Amicale Laïque dite "Le sou des Ecoles Publiques" de Saint-Paul-Trois-Châteaux a une fois de plus tenu toutes ses promesses, drainant plusieurs dizaines de milliers de visiteurs venus à la rencontre des quelque 36 auteurs et artistes invités. Débats, spectacles, mises à l'honneur, animations dans les classes et résidences d'artistes font l'originalité du programme du mercredi au dimanche soir.

Deux prix importants sont remis chaque année. Le prix Pitchou récompense un album destiné aux tout-petits. Décerné pour la 15^e fois, il est doté d'une bourse de 1 500 euros. Il a, cette année récompensé *Mercredi* de Anne Bertier, édité chez Mémo. Il a, comme chaque année, été choisi par un comité de lecture composé de professionnels dans une sélection de dix ouvrages de l'année.

Le prix Sésame est de création un peu plus récente. Doté de 800 euros, il est choisi dans une sélection de six ouvrages par les élèves de 17 classes de 4^e venant de 11 collèges de la Drôme, du Vaucluse et l'Ardèche. Pour être élu, le roman doit emporter les 2/3 des suffrages. Le prix a été octroyé à Xavier-Laurent Petit pour "L'attrape-rêve" édité à l'École des Loisirs.

D'autres récompenses sont attribuées à des classes de cycle 2 et de cycle 3 pour des productions et des créations en accord avec le thème du salon 2011 "La métamorphose". C'est dire la part de vivre ensemble que colporte de salon de Saint-Paul ; quand culture pour tous devient malheureusement culture pour chacun, il est sain et réconfortant de voir une Amicale Laïque porter haut une autre idée du partage culturel.

Contact : www.slj26.com